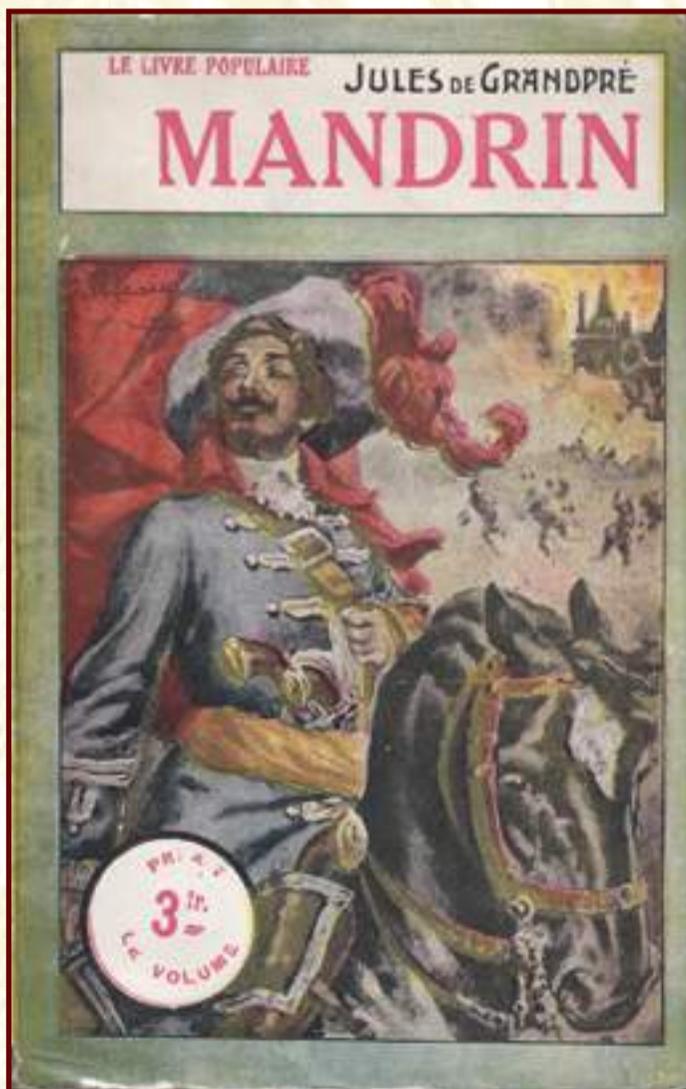




3 - La complainte de Mandrin, contrebandier



*Nous étions vingt ou trente
Brigands dans une bande,
Tous habillés de blanc
À la mode des, vous m'entendez,
Tous habillés de blanc
À la mode des marchands.*

*La première volerie
Que je fis dans ma vie,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un, vous m'entendez,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un curé.*

*J'entrai dedans sa chambre,
Mon Dieu, qu'elle était grande,
J'y trouvai mille écus,
Je mis la main, vous m'entendez,
J'y trouvai mille écus,
Je mis la main dessus.*



*J'entrai dedans une autre
Mon Dieu, qu'elle était haute,
De robes et de manteaux
J'en chargeai trois, vous m'entendez,
De robes et de manteaux
J'en chargeai trois chariots.*

*Je les portai pour vendre
À la foire de Hollande
J'les vendis bon marché
Ils m'avaient rien, vous m'entendez,
J'les vendis bon marché
Ils m'avaient rien coûté.*

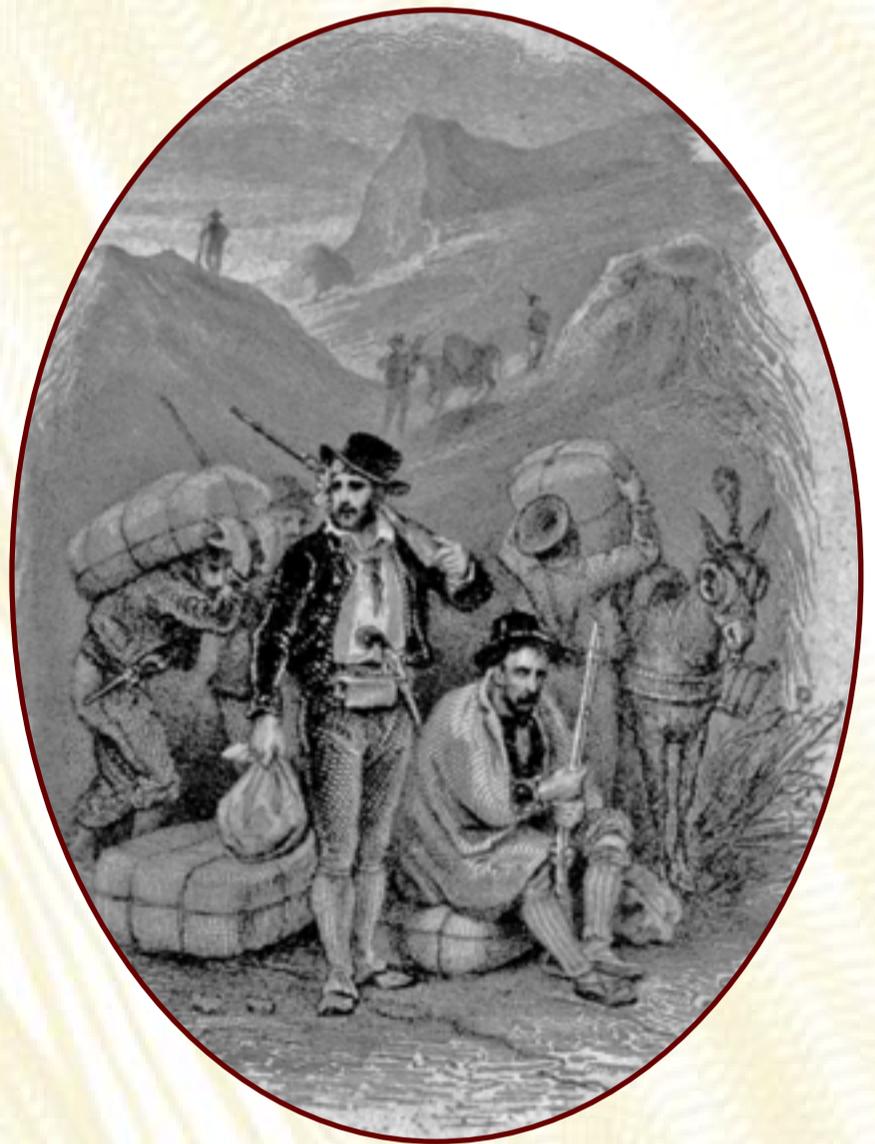
*Ces messieurs de Grenoble
Avec leurs longues robes
Et leurs bonnets carrés
M'eurent bientôt, vous m'entendez,
Et leurs bonnets carrés
M'eurent bientôt jugé.*

*Ils m'ont jugé à pendre,
Que c'est dur à entendre
À pendre et étrangler
Sur la place du, vous m'entendez,
À pendre et étrangler
Sur la place du marché.*

*Monté sur la potence
Je regardai la France
Je vis mes compagnons
À l'ombre d'un, vous m'entendez,
Je vis mes compagnons
À l'ombre d'un buisson.*

*Compagnons de misère
Allez dire à ma mère
Qu'elle ne m'reverra plus
J' suis un enfant, vous m'entendez,
Qu'elle ne m'reverra plus
J' suis un enfant perdu*

La complainte de Mandrin





Alors que j'arrive place Denfert Rochereau, la masse sombre du lion d'Auguste Bartholdi s'impose comme un gardien au coeur du ballet des tramways et des automobiles. C'est à l'entrée d'un des deux bâtiments se faisant face, vestiges¹ de l'ancienne barrière d'octroi, que je retrouve La Virole, adossé au mur et fumant une cigarette à quelques pas de l'entrée des catacombes.

La proximité de ces souterrains s'enfonçant dans les entrailles de Paris me donne la chair de poule. Brrr... Ils abritent, dit-on, de sombres mystères et d'effrayants hôtes. À titre d'avertissement, un alexandrin du poète Delile, citant Virgile, est gravé au fronton de l'entrée de l'ossuaire : « Arrête ! C'est ici l'empire de la mort ». Menace ou message d'humilité, toujours est-il que le visiteur y pénètre avec une

crainte mêlée de fascination, à la lueur d'un éclairage sommaire apportant un supplément d'angoisse à la vue de ces milliers d'ossements anonymes soigneusement rangés de part et d'autre du long du couloir. J'ai entendu dire que cet ossuaire sert parfois à organiser des messes noires, mais là n'est pas le propos de mon rendez-vous avec La Virole.

Cependant je ne serai pas autrement surpris qu'Arsène Papin m'y entraîne, quoique je n'éprouve aucun désir morbide à visiter cet antre de la mort à cette heure avancée de la nuit.

1 - C'est Claude Nicolas Ledoux, qui construisit ces bâtiments ainsi que ceux de toute l'enceinte des Fermiers généraux entre 1784 et 1790. Il n'en reste aujourd'hui la trace qu'en ce lieu, à l'entrée du parc Monceau, place de la Nation et à la Villette (la rotonde).





107. - PARIS. — La Place Denfert-Rochereau et le Lion de Belfort. A. L.
Reduced Reproduction of the Lion of Belfort by Bartholdi. A. L.



— Savez-vous où nous sommes ? interroge le chanteur.

En bon élève je lui récite tout ce que j'ai appris en consultant des ouvrages à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

— Bon, c'est entendu, je vois que Candide a appris la leçon. Venons-en donc à cette nouvelle histoire de bandit.

L'homme dont je vais vous parler était un contrebandier dont le nom fut souvent associé à celui de Cartouche, chef de bande comme lui. Ils étaient tous deux connus grâce au colportage à travers ces petits ouvrages distribués dans les campagnes et sur les places de village par les chanteurs de complainte qui sillonnaient le pays. Un livret, édité par l'imprimerie Pellerin, les a ainsi associés dans *Dialogue entre Cartouche et Mandrin*. C'est de Mandrin dont il va être question ici.

Quoique fieffés brigands, les deux hommes ont été considérés, aux yeux du peuple, hier comme aujourd'hui, comme des héros, en ce sens qu'ils ont défié le pouvoir l'un en volant les riches, l'autre en combattant l'impôt que les Fermiers généraux exigeaient de la population. Hardis et fiers, ils ont esquivé en mille occasions les pièges tendus pour les arrêter, allant jusqu'à combattre l'arme à la main.

Mais Mandrin contrairement à Cartouche, fut un authentique chef de bande organisée. Avec sa ruse et sa connaissance du terrain, il sortit victorieux de multiples batailles contre les suppôts des Fermiers généraux².

2 - Créée par Colbert en 1681 (ministre des Finances de Louis XIV), la Compagnie de la ferme générale comprend des compagnies et des particuliers qui lèvent les impôts pour le roi. Ils règlent le montant fixé par l'État puis se remboursent avec l'encaissement des impôts.

— Si j'ai choisi ce lieu, la barrière d'Enfer, précise Arsène, il n'y a pas de hasard. Sous l'Ancien Régime, Paris, comme de nombreuses villes, était entourée d'une enceinte, désignée sous le nom d'enceinte des Fermiers généraux, fermée par des barrières que l'on ne pouvait passer sans s'affranchir du paiement de taxes diverses appliquées sur l'importation notamment de vin, d'huile, de sucre ou de café. Elles furent construites sur l'ordre de Louis XVI. Or, si, en vertu de la colère populaire acharnée à mettre à bas la Ferme générale, la Révolution mit à bas la plupart des bâtiments, l'institution demeura fort décriée.

Alors que le jeune Mandrin n'est encore qu'un enfant, la réputation des Fermiers généraux est épouvantable au point que des plaintes sont déposées en raison de leurs agissements iniques. Nantis du brevet royal obtenu par faveurs ou pots-de-vin, ils emploient des sous-fermiers en province, aidés eux-mêmes de receveurs, contrôleurs qui perçoivent ainsi les impôts tels que la gabelle (le sel), taxe la plus injuste qui soit car on oblige la population à acquérir une certaine quantité de sel par année et par personne. En définitive, ces valets de la Ferme mettent tant d'acharnement dans l'asservissement des populations, faisant usage de leurs pouvoirs avec une injustice criante, qu'ils sont haïs de tous. Il est donc temps qu'un homme se dresse contre eux.

C'est ainsi aussi qu'est née la contrebande, par résistance et par haine des Fermiers généraux et de leurs auxiliaires. Aux abords des frontières déjà, des générations de contrebandiers se sont



déjà formées dans les villages. On les appelle « margandiers », mais aussi « camelotiers ». Sous une autre appellation les contrebandiers à dos d'homme, les « porte-col » sont reconnaissables à leurs marchandises serrées dans des bannes de forme carrée, cousues dans des peaux de chèvre. Ils savent se rendre invisible pour échapper aux contrôles. Pour voyager tranquille et circuler discrètement, c'est donc la nuit qu'ils franchissent les frontières par des chemins de traverse. Les contrebandiers dorment le jour sous le couvert et loin des chemins. Bien entendu les rusés sont appréciés de la population à laquelle ils revendent à bas prix leurs produits de contrebande de tabac,

d'étoffes provenant de Chine ou d'Inde, de cochenille ou les écorces d'arbres à l'usage des teinturiers, mais aussi des montres et de la bijouterie de Genève.

Louis Mandrin, le héros de cette aventure, va s'inscrire dans cette longue lignée de contrebandiers. Cependant ses activités et leur impact sur le système bien réglé de la Ferme vont être si menaçants pour le pouvoir que ce dernier jugera nécessaire de tout mettre en œuvre, jusqu'à recourir à une armée puissante, pour arrêter son expansion. N'oublions pas que ce commerce induit en effet des pertes considérables de bénéfices pour les Fermiers.



Paris chez Basset le jeune succ. depuis au coin de la rue des Mathurins
par l'association de B. Basset



L'histoire de Louis Mandrin prend naissance à la mort de son père marchand négociant, en 1742, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, lorsque, devenant chef de famille à 17 ans il doit prendre en charge ses huit frères et sœurs. Mais voilà, ils sont rapidement couverts de dettes, il faut à tout prix trouver de l'argent. La ruine et la pauvreté comme corollaire menacent leur avenir. La famille de Mandrin est dans une gêne épouvantable, au point que les domestiques, non payés, quittent le logis sans regret.

Comment se remettre à flot ? Louis Mandrin va alors imaginer trouver une solution à l'occasion de la guerre de succession d'Autriche engagée depuis 1741 :

Les troupes doivent être approvisionnées et pour cela des chevaux et des mulets sont nécessaires pour acheminer les vivres par les cols et les gorges des Alpes. Aussi Mandrin saisit là le moyen de refaire fortune. C'est ainsi qu'il est chargé de convoier jusqu'à Romans quatre mulets fournis par la communauté de communes de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, au titre des réquisitions des intendants militaires. Puis à la suite de ce transport, en 1747, il conclut un traité avec la maison Archimbaud, Dubois et Cie de Lyon, par lequel il doit fournir une brigade de « cent moins trois » mulets harnachés pour transporter les provisions nécessaires à l'armée d'Italie. Promu « capitaine de la brigade des mules », l'avenir sourit à Mandrin. Cependant rapidement, il est dans l'obligation de vendre en chemin une mule malade. Dès lors la déveine ne cesse de le poursuivre : il perd encore plusieurs bêtes tombées dans un précipice ou perdues.

Alors qu'une convention de paix est signée, le maréchal de Belle-Isle licencie une partie de ses troupes, dont celle de Mandrin. Le jeune Louis décide donc de regagner le Dauphiné confiant dans les indemnités qu'il espère toucher malgré la perte de ses mulets. Mais manifestement la Providence ne lui vient pas en aide : au terme de son voyage, de retour à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, il ne lui reste plus que cinq mulets. Or le traité ne prévoit d'indemnités que pour les bêtes prises ou tuées par l'ennemi ou qui se seraient noyées en traversant une rivière. Malheureusement, aucune des bêtes de Mandrin n'entre dans ce cas de figure. Par ailleurs une partie des sommes que lui doivent les commissionnaires des vivres ne lui a pas été payée. Fort de son droit, il s'adresse à l'administration des Fermes qui a soumissionné l'approvisionnement de l'armée, mais il est éconduit sans manière. C'est un désastre complet et une honte terrible pour la famille. Pourtant cette déroute est le résultat d'efforts remarquables et d'un investissement courageux de Louis Mandrin pour sortir sa famille de la misère. Comble de tout, son implication dans une rixe mortelle va bientôt l'obliger à fuir. Désormais c'est la colère qui va guider ses choix.

Le sort en est jeté, tout comme Cartouche à son heure, il va franchir cette limite le détournant définitivement de la légalité. Il rejoint la bande de contrebandiers de Jean Belissard dont il devient rapidement le chef. Lorsque quelques années plus tard son frère Pierre est condamné à la pendaison pour faux-monnayage, suite à la dénonciation



d'un brigadier des Fermes générales, il en conçoit une haine farouche contre les agents de la Ferme. Louis Mandrin entre en guerre ouverte contre ceux qui l'ont ruiné. Bientôt on entendra parler jusqu'à Rodez des méfaits commis par ces *Mandrins*, ainsi qu'on nommera dorénavant les hommes de la bande de Louis Mandrin.

À l'heure du début de son épopée guerrière contre la Ferme générale, il a vingt-neuf ans. Et ma foi, c'est ce qu'on peut appeler un beau gars, large d'épaules, doué d'une souplesse et d'une force surprenantes. Son teint clair et ses cheveux blonds tirant sur le roux, attachés en catogan, apportent une touche de douceur à ce

visage volontaire légèrement grêlé par la petite vérole. Ses yeux profonds et ses mâchoires fortes qu'encadre une bouche bien dessinée sont la marque d'un esprit fort et déterminé. D'une taille de cinq pieds quatre pouces (un mètre soixante-cinq) on lui reconnaît une belle prestance. D'autant que sa tenue vestimentaire le fait remarquer : sur un gilet de panne rouge, il porte un habit gris à boutons jaunes. Sa taille est serrée par une ceinture de soie rouge et verte où sont pris un couteau de chasse et une paire de pistolets. Pour compléter la parure, il porte un chapeau en feutre noir galonné d'or enlevé à un brigadier lors de sa première campagne à Curson dans la Drôme.



Louis Mandrin
peint et gravé à Bourg, tel qu'il y a paru à la tête de sa troupe
le 6. oct. 1754.



Mandrin recrute pour former sa bande. Les premiers engagés sont tous des « pays » originaires de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, la Côte-Saint-André ou La Novalaise. Les autres sont recrutés parmi les volontaires et les déserteurs. Parmi eux des grenadiers du régiment de Piémont et même des volontaires des Flandres, apportant avec eux les chevaux de leurs officiers, sont venus rejoindre les rangs de l'armée de Mandrin.

On est loin ici de la bande de déguenillés de Cartouche, s'équipant au fil des vols qu'ils pratiquent au quotidien. Il faut dire que les Mandrins sont bien payés : dix louis d'or d'engagement et six livres par jour durant les campagnes. En temps dits « de paix » ils touchent seulement trente sous. Bien entendu ils reçoivent une part sur les « bénéfiques » prélevés lors de leurs interventions chez les agents des Fermes. Cette armée est donc parfaitement organisée et équipée : chacun des contrebandiers dispose d'un mousquet, de deux pistolets portés à la ceinture, mais aussi – surcroît de prévention – de deux pistolets d'arçon et de deux pistolets de poche. On n'est jamais assez prévoyant. Il faut dire que chacune de ces armes n'est capable de tirer qu'un coup. Et comme si tout cet arsenal ne suffisait pas, le contrebandier porte un couteau de chasse. Voilà de quoi recevoir promptement et efficacement les gâpians³ dont les attaques sont plus l'œuvre d'amateurs que de guerriers entraînés et aguerris.

En véritable chef de guerre, Mandrin organise six campagnes. Chacune d'elles

3 - Employés des Fermes.

conduit régulièrement les contrebandiers à affronter les hommes de la Ferme qui les attendent en embuscade prêts à fondre sur leurs proies avec la certitude de les stopper sans coup férir. C'est mal connaître cette troupe de margandiers décidés à se défendre avec ardeur et à en découdre vigoureusement avec leurs ennemis.

La contrebande s'organise et étend sa toile. Le Dauphiné, le Languedoc, une partie de l'Auvergne, le Lyonnais et le Mâconnais, sont envahis par les marchandises de Mandrin. Eh oui ! n'oublions pas le but premier de Mandrin : les six campagnes ont en effet pour objectif de vendre le faux tabac⁴, la poudre de chasse, les mousselines brodées, les étoffes des manufactures de Suisse ou d'autres provenant d'Inde et encore divers produits ainsi acquis dans ce pays voisin, ruinant les revenus des Fermiers.

La Suisse, refuge des Mandrins, se montre heureuse de ce commerce et trouve dans cette contrebande un important débouché. De fait Mandrin et ses hommes y sont fort bien accueillis à leur retour après chaque campagne. Mandrin est un objet de curiosité pour les voyageurs qui poussent leur périple jusqu'à venir voir le contrebandier dans son refuge de Carouge près de Genève, chez l'aubergiste Gauthier. Sa renommée va vite devenir considérable. La familiarité qu'il entretient avec la population, sa capacité à échapper aisément aux poursuites, le propulsent au rang de héros. En outre en Suisse c'est un citoyen loyal, il y est accueilli les bras ouverts. Sa conduite y est exempte de reproche.

4 - Appelé ainsi car il était récolté en Suisse. Ce faux tabac était vendu en « andouilles » pour être mâché, en « carottes » pour être prisé.



Ratatata... ratatata... ratatatatam ! La voyez-vous venir l'armée de Mandrin, fifre et musique en tête ? La voici marchant à bonne allure en route pour la France. Une fois traversée la frontière de Savoie, alors territoire du royaume de Sardaigne, la troupe avance à marche forcée suivant le programme établi, ne s'arrêtant que pour changer de chevaux. En chemin, Mandrin, quoique semant l'inquiétude et l'effroi auprès des représentants de la Ferme, est – nous l'avons vu – souvent reçu favorablement par la population ainsi que chez les aristocrates locaux, auprès desquels il trouve appui et aide pour stocker sa marchandise. Bien entendu son commerce bénéficie du soutien de tous en dépit des interdictions prononcées par les agents de la Ferme de porter aide au contrebandier ou de lui acheter quoi que ce soit. Les contrevenants sont soumis à des menaces de procès-verbal et d'emprisonnement. En réaction et faisant à son tour parfois usage de la force, le bandit oblige les directeurs des Fermes à racheter son tabac au prix fort. On comprend alors que ces derniers craignent la venue de Mandrin et de sa troupe de contrebandiers. La peur des violences exercées à leur encontre ainsi que la hantise d'être contraints à des achats forcés de contrebande les poussent même à se cacher si nécessaire pour éviter toute rencontre inopportune avec la bande. Le monde à l'envers !

C'est ainsi que parfois on entend : « Les Mandrins ! Les Mandrins sont là ! » Sonnant le tocsin et poussant des cris, quelques plaisantins sèment ainsi la panique chez les receveurs et

buralistes dans les villes et villages. Le seul nom de Mandrin fait trembler les fermiers généraux. Voici-là un diable en vérité que tout homme qui n'a rien à se reprocher ne craindrait pourtant pas de rencontrer. Mais il faut croire que son passage, tel un puissant révélateur, stigmatise tous les vices des notables complices de la Ferme. Cloîtrés, ils ont peur, on les connaît. Mais les couards ne peuvent échapper longtemps au rouleau compresseur de cette justice populaire.

*On l'a vu dedans Montbrison
À Bourg, à Cluny près Mâcon,
Qui sont des pays de Cocagne,
Et bien meilleurs que l'Allemagne,
Enfiler avec grands fracas,
Les commis et les chapons gras.*

*Allant aux bureaux de tabacs,
Il en grappillait plus d'un sac
Qu'il vendait à cent sols la livre.
Il pillait or, argent et cuivre ;
Aux fermiers donnait ses billets,
Qui les trouvaient assez mauvais !*

Voici ce que raconte cette complainte⁵ chantée sur *l'air des Pendus*.

Et pendant ce temps les Mandrins suivent le parcours établi par leur chef. Parfois leurs interventions sont marquées par des actions d'un tout autre genre. Ainsi à l'occasion de son passage à proximité d'une prison, Louis Mandrin en profite pour demander les registres d'écrou. S'instaure alors un drôle de manège

5 - *Chanson sur la vie de Louis Mandrin*, Imp.Delafrasle, Lyon, 1755.



à chaque porte de cellule. Le contrebandier s'improvise procureur et juge tout à la fois, décidant de libérer ou non des prisonniers incarcérés sans que les geôliers eux-mêmes y trouvent à redire. Mais ont-ils réellement le choix ? Comment s'opposer à Mandrin et sa bande sans craindre de subir un sort funeste ? Or donc personne ne viendra entraver sa démarche. À Montbrison, il maintient les prisonniers de droit commun en cellule, les

fers aux pieds, mais libère les déserteurs, les hommes incarcérés pour contrebande ou faux saunage. Attention, ne soyons pas naïf. Cette action n'est pas l'expression d'un pur sentiment de bonté de sa part. Il lui est venue en effet une idée : « Nous faisons de l'argent, faisons aussi des hommes. » Au bout du compte en effet parmi les hommes libérés – trop heureux de venir grandir les rangs de leur libérateur – il recrute afin de renforcer son armée.



Malheureusement les batailles avec les gâpiens se soldent souvent par des blessés et quelques fois par des morts. Mandrin est lui-même blessé à plusieurs reprises et ne doit son salut pour s'échapper qu'à une connaissance topographique parfaite de la région, au grand dam de ses poursuivants escomptant l'arrêter à chaque instant. Homme de précaution, le bandit s'entoure, il est vrai, d'une garde personnelle de six contrebandiers de forte constitution et hardis, ses canonniers. Chacun d'eux est en effet porteur d'une espingole, chargée de cinquante balles, un véritable canon à mitraille.

Enfin, au terme de chaque campagne et souvent à l'issue de d'âpres échauffourées, comme on le sait, la bande se disperse pour trouver refuge de l'autre côté de la frontière en Savoie ou en Suisse.

Mandrin décidément est aimé du peuple. Il sait aussi se montrer fort galant homme lorsque c'était nécessaire. C'est le cas notamment lorsqu'il rembourse à une dame Lussigny la moitié du prix d'un lot de mouchoirs vendu trop cher par un des contrebandiers.

Même Voltaire, oui, Voltaire le philosophe des Lumières, qui le rencontra, a dit du contrebandier : « *Ce Mandrin a des ailes, il a la vitesse de la lumière. (...) C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur, il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens.* ».



Plus modestement, un brave curé, l'abbé Léonard, curé de Saint-Médard⁶, éprouve une grande sympathie pour Mandrin. Il compose même ce poème :

Brave Mandrin !
 Que ne fais-tu rendre bon compte,
 Brave Mandrin !
 À tous ces maltôtiers de vin,
 De sel, de tabac, qu'ils n'ont pas honte
 De voler pauvre, riche et comte ?
 Brave Mandrin !
 Quelle nation
 Eut jamais fait de connaissance,
 Quelle nation,

6 - In « *Mandrin* » de Frantz Funck-Brentano, librairie Hachette, 3^{ème} édition, 1911.



Avec gens de telle façon !
Qui, sans étude ni science,
As parcouru toute la France,
Sans émotion,
Passant partout,
Dans les villes, à la campagne,
Passant partout,
Sans craindre Morlière du tout.
Ta troupe et toi as l'avantage
De faire un pays de Cocagne
Passant partout.

Pendant ce temps, l'ennemi ne s'avoue pas vaincu et s'acharne. La guerre s'amplifie et, pour la mener à bien, chaque bataille doit obéir à une stratégie. Dans ce domaine en particulier Mandrin va rencontrer un adversaire de taille en la personne du comte Magallon de la Morlière. Il va devoir compter en effet sur la persévérance et l'organisation des dragons du comte de la Morlière. L'heure n'est plus à l'amateurisme des gâpians, la force militaire s'impose.

Les dégâts provoqués par les actions de la bande à Mandrin sont tels que les fermiers décident de créer des troupes spéciales mieux préparées à combattre ces brigands. À la frontière avec la Savoie, sur la partie française du Pont-de-Beauvoisin, un corps de troupes légères de fusiliers et de dragons est stationné sous les ordres du colonel Alexis de la Morlière, un Dauphinois, comme Mandrin, mais natif de Grenoble. Ces troupes ont fait les campagnes de Bohême et combattu avec ardeur

en Flandres. Pourtant le peuple les nomme les argoulets, un terme méprisant même aux yeux du reste de l'armée, car il s'agit d'un ramassis d'individus de toutes conditions et de toutes nationalités, hardis au pillage, des bandits de sac et de corde, aux mœurs détestables, sans scrupule et féroces. Ils ne tardent pas d'ailleurs à se faire haïr de la population. On cite parmi leurs méfaits le cas d'un brave homme tué à Voiron pour ne pas avoir répondu à une sentinelle ou encore ces habitants blessés lors du passage de la horde dans le village de Ballon, un jour de foire. L'officier jouant un Attila sanguinaire excite sa meute et se met à crier : « Tue ! tue ! qu'on tire sur ces gueux de Savoyards ! ».

Or donc, l'heure est à la stratégie, la bataille va prendre un tour tragique pour la bande à Mandrin. Afin de l'abattre, les Fermiers donnent tout pouvoir à La Morlière. Plusieurs plans sont donc échafaudés pour piéger des contrebandiers dans des embuscades mais en vain. Finalement il en appelle au roi de France pour obtenir l'appui de l'armée. C'est ainsi que Fischer⁷ et ses chasseurs, un corps d'élite composé de quatre cents chasseurs à pied et deux cents à cheval, presque tous Alsaciens, se mettent à la poursuite de Mandrin.

7- Jean-Christian Fischer, d'origine allemande ou alsacienne, a débuté sa carrière en tant que palefrenier du colonel Louis de Conflans d'Armentières auprès duquel il gagna ses galons et créa son régiment de chasseurs en 1743.





du village est en outre hérissé de barricades formées de chariots et de charrettes entremêlées remplies de branches d'épines. Et les maisons par leurs petites fenêtres assurent un parfait poste de surveillance efficace pour la défense.

Mandrin, quoique surpris par une attaque fulgurante des chasseurs de Fischer, se défend vaillamment à la tête d'une petite troupe de dix-huit compagnons, semant la terreur et la mort dans les troupes de l'ennemi. Au terme d'une bataille sanglante, il réussit à s'échapper, atteint néanmoins de deux balles. Fischer perd sept grenadiers, cinq hussards, deux officiers, un maréchal des logis et cinquante sept soldats sont blessés. Du côté des contrebandiers, neuf sont tués et cinq autres prisonniers.

Bref, aux dires du marquis d'Argenson, Fischer est battu à plate couture malgré la supériorité en nombre et la stratégie adoptée. Cependant ce dernier ne s'avoue pas vaincu et, sans attendre, poursuit sans relâche les contrebandiers. Au terme de cette course-poursuite haletante, épuisée et réduite à une poignée d'hommes, les Mandrins finissent par battre en retraite en se dispersant à partir de La Sauvetat après Le Puy. Mandrin lui-même trouve d'abord refuge en Vivarais, puis en Provence, et par le comté de Nice, entre en Piémont. Enfin par la route de Turin il pénètre en Savoie et se réfugie en Suisse.

L'histoire retiendra cette bataille comme ayant beaucoup compté à créer la renommée de Mandrin, par son courage et sa ténacité face à la nombreuse armée parfaitement équipée de Fischer. Sa connaissance des lieux est, rappelons-le, son meilleur passeport pour échapper à ses poursuivants.

La traque commence : durant la sixième et dernière campagne du contrebandier, les troupes de Fischer, partis de Besançon suivent les brigands à la trace. Beaune, puis Autun – où Mandrin recrute encore sept colporteurs emprisonnés – et enfin ils arrivent au mont de Guenand. Mandrin et sa bande ont trouvé là abri dans une grosse ferme du village de Guenand⁸. Le lieu est choisi à dessein par Mandrin, car protégé par un mamelon de verdure d'un côté, de l'autre des courtils de palissade et enfin des vergers. L'unique accès

8 - Aujourd'hui sur la commune de Brion, à 7 km d'Autun.



Totalement exaspérés, les Fermiers demandent à La Morlière de franchir la frontière par ruse et d'aller y déloger Mandrin. Fini le combat loyal, place à la ruse et à la trahison.

Le dénouement approche en effet. Mandrin est traqué, il va être acculé. C'est l'hallali. Le contrebandier sera pisté, tel un animal, jusque dans son repaire. La chose est entendue, il faut l'arrêter. Par ses espions, La Morlière apprend que Mandrin est en Savoie toute proche, au château de Rochefort-en-Novalaise.

La décision est prise de franchir la frontière avec les cinq cents hommes du régiment des Argoulets, déguisés en paysans et les chasseurs de Fischer. En pleine nuit du 10 au 11 mai 1755, les hommes de La Morlière pénètrent donc illégalement sur

le territoire du Duché de Savoie se mouvant silencieusement dans l'ombre pour encercler le domaine. Puis vers trois heures du matin, ils entrent dans la cour du château, malmènent les domestiques et finissent par pénétrer dans la chambre occupée par Mandrin et un seul de ses compagnons, Saint-Pierre le cadet. Pas d'échappatoire possible pour le bandit. L'étau s'est refermé définitivement. Au passage, gâpians et argoulets se comportent comme des soudards, molestant, accablant de coups le fermier, volant l'argent et jusqu'aux bijoux des propriétaires et de leurs domestiques. Les armoires sont enfoncées, ils s'emparent de tout ce qui peut avoir une quelconque valeur et saccagent le reste. Les vandales s'en reviennent alors continuant à semer la terreur sur leur chemin. Leur soif de sang a trouvé ici encore à s'étancher sans que leurs chefs n'y trouvent à redire.



Pendant ce temps, Louis Mandrin et Saint-Pierre sont promptement emmenés par La Morlière pour être transportés à Valence. C'en est fait de notre héros et de sa bande de contrebandiers. Bien entendu les fermiers généraux demandent une exécution rapide pour mettre un terme à la vie de celui qui les a nargué si longtemps et couper court à toute réclamation du Duc de Savoie Emmanuel III.

Aussi c'est le 26 mai 1755 que le tribunal, appelé la chambre ardente, de la commission de Valence⁹ décrite par Voltaire comme étant « un des fléaux de l'humanité » condamne Mandrin et son compagnon à être roués de coups à vif et à être étranglés sur la Place des Clercs. Le jour dit, on lui présente un prêtre pour confesseur. L'histoire rapporte qu'il l'a refusé, disant « qu'il le trouvait trop gros pour un homme qui prêchait la pénitence ». Qu'il s'agisse d'une vérité ou d'une légende, il faut reconnaître que cette parole sied à ravir au personnage. Une chose est sûre, le bourreau lui fracasse les jambes et les reins sans que Mandrin ne pousse le moindre cri.

*Quand il eut les membres rompus,
Sur la roue il fut étendu.
À la fin par miséricorde,
On lia son cou d'une corde,
Par ordre de Monsieur Levet
Pour qu'on lui coupa le sifflet.*

Huit minutes plus tard, comme le veut la règle, il est étranglé. Les débris de son cadavre sont alors exposés aux fourches patibulaires.

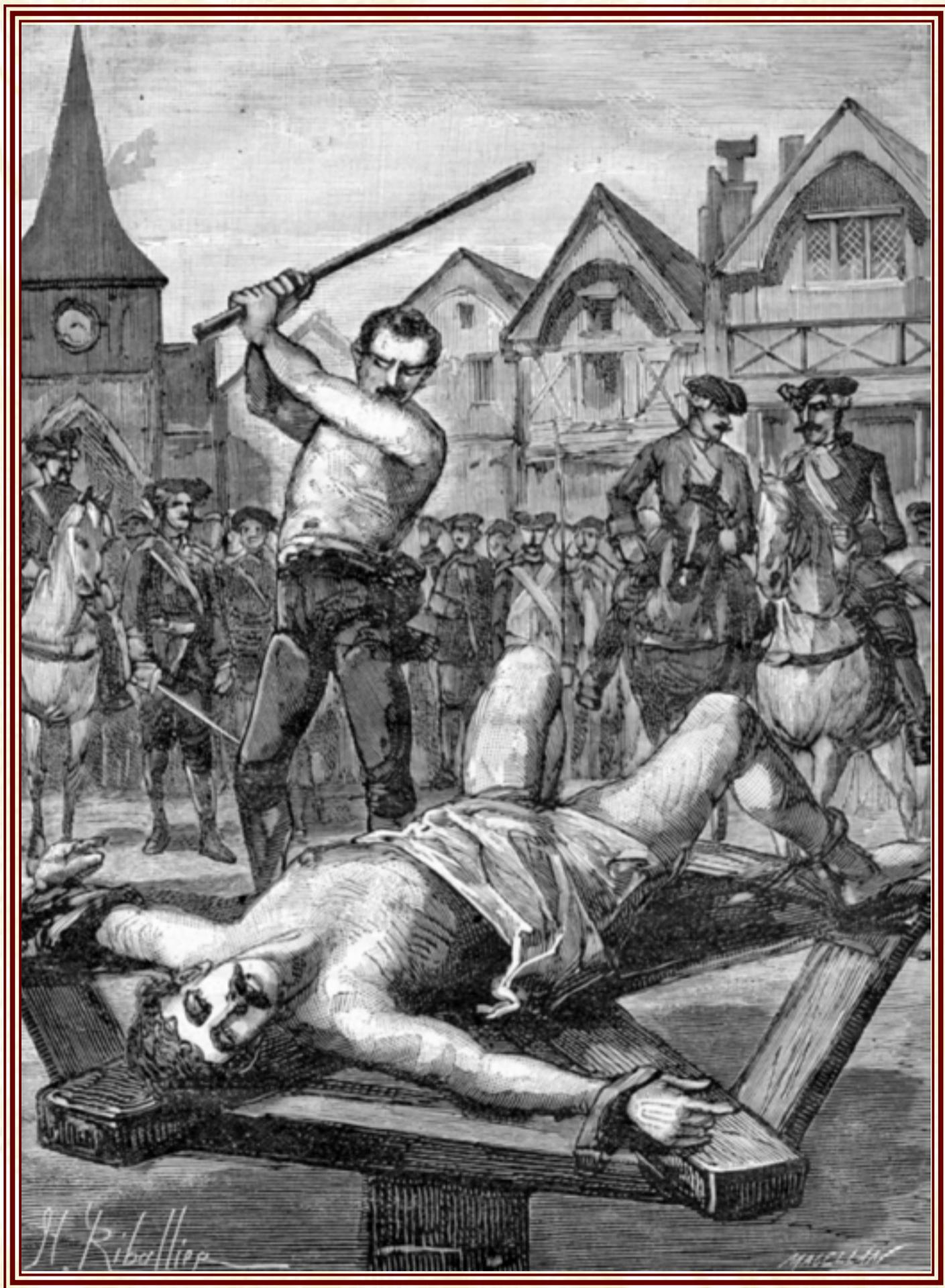
Le tout jeune Saint-Pierre est à son tour mis à mort une heure plus tard éveillant la compassion des spectateurs par son jeune âge. Durant trois jours un pèlerinage se déroule au pied du lieu du supplice, comme autant de témoignages d'émotion et de sympathie envers les contrebandiers.

Fin de l'histoire me direz-vous ? Et bien non ! À la mort de Mandrin beaucoup de ses admirateurs se sont émus comme Voltaire. Je citerai par exemple cette épitaphe appelée Mandrinade dont l'auteur nous est inconnu :

*« Le Mandrin dont tu vois le déplorable reste,
qui termina ses jours par une mort funeste,
Des gardes redoutés, des villes la terreur,
Par des faits inouïs signala sa valeur,
Déguisant ses desseins sous le nom de vengeance.
Deux ans en plaine paix il ravagea la France,
Dans ses incursions, ami des habitants,
Taxa d'autorité les caisses de traitants.
Lui seul à la justice arrachant ses victimes
Il ouvrit les prisons et décida des crimes.
Quoiqu'en nombre inégal, sans se déconcerter,
Aux troupes de son prince il osa résister (...)
Il fut pris sans pouvoir signaler son courage.
D'un œil sec et tranquille il vit son triste sort.
Fameux par ses forfaits, il fut grand par sa
mort. »*

9 - Commission criminelle extraordinaire créée à Valence en mars 1733 « pour instruire et juger définitivement et en dernier ressort toutes les affaires criminelles qui surviendront pour raison de l'introduction à port d'armes et débit de marchandises prohibées et du tabac... ».





Mandrin fut admiré au point d'être déclamé et même usurpé, tel cet aventurier Ange Goudar, qui écrivit en son nom *le testament politique de Louis Mandrin*. Bien entendu on composa rapidement une chanson en hommage au célèbre contrebandier : qui ne connaît pas la fameuse complainte de Mandrin, chantée sur les places publiques par les colporteurs et chanteurs de rue au siècle dernier et popularisée par la Commune de Paris ? L'air employé proviendrait semble-t-il d'un opéra de Rameau « Hippolyte et Aricie »¹⁰.

Aujourd'hui encore on raconte la vie aventureuse de Mandrin le soir à la veillée. C'est un personnage toujours aussi populaire et dont l'extraordinaire épopée fut source de contes. Il y a ainsi une légende tenace en Franche-Comté, en Dauphiné et en Savoie, qui s'attache à son cheval noir, une jument gris pommelée en fait. On raconte en effet que pour échapper à ses poursuivants Mandrin avait ferré sa jument à rebours.

On raconte aussi qu'à quelques instants de son supplice il demanda s'il y avait quelque Savoyard dans l'assistance. Un manouvrier de Frasses, près de Saint-Félix, s'approcha de lui. Mandrin lui murmura à l'oreille l'indication d'un endroit où il aurait caché une grosse somme d'argent dans le bassin de Rumilly. Mandrin lui précise en outre : « lorsque l'on vendra mes effets, achète la housse de mon cheval, tu seras content. » On ne sait s'il se rendit dans le bassin de Rumilly, mais sans attendre l'homme se porta acquéreur à l'encan de la selle dans laquelle il trouva cousue une

somme considérable d'or qui le plaça lui et sa famille dans une grande aisance. Content il devait l'être en effet, il avait tout lieu d'en remercier son bienfaiteur.

Ne croyez pas que ceci soit une légende, c'est un chanoine qui rapporte cette histoire, le chanoine Ducis, archiviste de Haute-Savoie, dans une communication faite au congrès de Chambéry en 1890.



Mais voilà que la circulation parisienne et l'animation des brasseries du boulevard Saint-Michel me ramènent à la réalité. Sorti de ce songe éveillé au cœur de la France du XVIII^e siècle, je prends une claque en ouvrant les yeux sur ce Paris d'aujourd'hui, un Paris moderne loin des préoccupations partisans des Mandrins. Belle histoire en vérité. Cet homme ne méritait décidément pas de mourir ainsi, c'est du moins le jugement que je porte en toute partialité certes. La preuve en est que toutes ces chansons écrites à son sujet et les légendes qui l'entourent font de lui un héros romanesque.

La Virole s'esclaffe à m'entendre ainsi m'exprimer, se moquant ouvertement de ma naïveté :

— Et bien sapisti me voici en compagnie du plus grand niais qui soit ! Une telle aventure il est vrai a de quoi engendrer de belles histoires. Certes la complainte judiciaire se nourrit de légendes belles et merveilleuses taillées pour un public qui les réclame. Mais saperlipopette, sachez que même les criminels, parfois parmi les plus abominables, ont donné lieu à des chansons.

10 - Le texte a également été publié en postface du livre *Précis de la vie de Louis Mandrin*.



— Bien vrai tout cela ? Je ne demande pas mieux que de les entendre.

— Taratata... ne faites pas l'enfant non plus... les bandits, car il s'agit d'une bande une fois de plus dont je me propose de vous conter l'histoire ne sont décidément pas des enfants de chœur. Leur répertoire criminel est autrement

plus sanguinaire. La tête moulée de certains d'entre eux, comme c'était d'usage chez les carabins de le faire après une exécution, a orné la cheminée d'un hobereau de province, relique horrifiante de la profonde terreur dans laquelle ils ont alors plongé leurs contemporains.

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)

